

Ordre du jour :

- 1 – Ajout des points n°6 et 7 à l'ordre du jour
- 2 – Approbation du compte rendu du conseil scientifique du 25/06/09
- 3 – Demande de prolongation du financement par le Conseil Régional d'un jeune chercheur
- 4 – Demande d'aide à un colloque
- 5 – Demande d'aide à une conférence
- 6 – Demande de financement d'une journée d'études
- 7 – Exonération des droits d'inscription et questions diverses.

1 – Ajout des points n°6 et 7 à l'ordre du jour

Vote favorable à l'unanimité.

2 – Approbation du compte rendu du conseil scientifique du 25/06/09

Vote favorable à l'unanimité moins une abstention.

3 – Demande de prolongation du financement par le Conseil Régional d'un jeune chercheur

Melle Federica VERATELLI, de nationalité italienne, a obtenu le financement d'un séjour de 18 mois qui arrive à terme le 30 avril 2010. M. NYS explique le fruit de ces recherches, et l'intérêt d'une prolongation de 18 mois de ce financement.

Vote favorable à l'unanimité.

4 – Demande d'aide à un colloque

La Maison Européenne des Sciences de l'Homme demande à l'UVHC 1 500 € en cofinancement du colloque « contribution à une intelligence du capitalisme – sur la pluralité des mondes industriels – faire de l'histoire avec Gérard Gayot », présenté par M. TERRIER.

Vote favorable à l'unanimité.

5 – Demande d'aide à une conférence

M. DELOT présente une demande d'aide par l'UVHC de 1 000 € pour l'organisation de la conférence EuroDocInfo'10.

Vote favorable à l'unanimité.

6 – Demande de financement d'une journée d'études

Mme PARROT présente une demande de 3 000 € par l'UVHC pour l'organisation et les frais de publication de la journée d'études sur l'actualité du droit des étrangers.

Vote favorable à l'unanimité.

7 – Exonération des droits d'inscription et questions diverses

M. MILLOT informe que les moniteurs étaient jusqu'alors dispensés des droits d'inscription. Avec l'entrée en vigueur du contrat d'encadrement doctoral, le Conseil scientifique a-t-il un avis sur la reconduction du dispositif ?

Après discussions, le Conseil scientifique propose à l'unanimité de demander au Conseil d'Administration d'exonérer de droits d'inscription les doctorants sous contrat doctoral « Ministère », indépendamment du monitorat.

M. ABRAMOVICI souhaite signaler une erreur de l'AERES dans les chiffres des publications du CALHISTE. M. MILLOT indique que cette erreur a été signalée à l'AERES. Par ailleurs, M. ABRAMOVICI soulève le problème récent de rapatriement de mails qui a entraîné des pertes de messages. Ces problèmes handicapent le métier de chercheur, de plus, la requête de M. ABRAMOVICI n'a pas été bien reçue par le service informatique.

Valenciennes, le 7 octobre 2009

Le Vice-Président chargé de la recherche

P. MILLOT

Présidence du C. S. : M. MILLOT, Vice-Président chargé de la recherche

Présents :

Collège A : Mmes HARMAND, PARROT,
MM. ABRAMOVICI, CATTAN, GAZALET, GUERRA, LEPOUTRE, LOCHEGNIES, NONGAILLARD, VRANCKEN,
ZIEGER

Collège B : M. SODAÏGUI

Collège C : Mmes PETILLON, SÉNÉCHAL
MM. ADAM, DELOT, GUIZARD-DUCHAMP, POLET

Collège D : Mme MAYEUR

Collège E : Mme GIRARD

MM. DANJOU, GARÇON

Collège pers. ext. : MM. KAMINSKI, PAPIN, ZINGRAFF

Invités : Mme COME

MM. HERBIN, NYS, TERRIER

Ont donné pouvoir : Mme LERICHE à M. LOCHEGNIES, Mme GUILAIN à Mme GIRARD, M. LELEU à Mme MAYEUR, M. DELBECQ à M. PAPIN

Excusés : Mme TRUFFERT, MM. COUTELLIER, MONNOYER